

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 25 octobre 2016

Présents : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Suzanne PALOMAR, Josiane MAILHOL, Thierry CADENAT, Patricia ASSEMAT, Jérôme COURTESSOLE, Laurent VERGER.

Absents : Stéphanie PIERRE, Jérôme PUJOL, Valérie CAMERIN, Henri PEJOUAN..

1) EP Marius -Varenes – Demande de subvention : le conseil municipal sollicite le SYADEN pour l'octroi d'une subvention pour les travaux d'éclairage public du lotissement Marius-Varenes et de la Lauragaise Basse, opération d'un montant estimé de 36 489 € HT.

2) Aménagement sécurité RD 6113/Sébastopol : le conseil municipal adopte l'avant-projet d'aménagement de voirie établi par l'ATD11, d'un montant de travaux et frais annexes estimé à 126 000 € HT et sollicite les subventions les plus élevées possible auprès de l'Etat (DDTR), de la région Occitanie et du Conseil départemental de l'Aude.

3) Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire (SSOEMN) - Adhésion : le conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la commune de Saint-Hilaire au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire.

4) Personnel communal – Assurance risques statutaires : le conseil municipal approuve les termes du contrat (taux et prestations) négocié par le Centre de Gestion de l'Aude dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire avec GROUPAMA et décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2017 au contrat d'assurance groupe et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

5) Projet SAGE du bassin versant du Fresquel –Avis : le conseil municipal, après présentation du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) du bassin versant du Fresquel, donne un avis favorable au projet de SAGE tel que validé par la commission locale de l'eau (CLE) le 10 mai 2016.

6) Convention avec le SYADEN relative au financement du réseau Très Haut Débit (THD) : le conseil municipal décide de transférer la compétence relative aux réseaux de communication électronique en fibre optique de collecte, de transport et de desserte à l'abonné au SYADEN et désigne au sein du collège communal des délégués et leurs suppléants : M. Alain ROUQUET et M. Laurent VERGER.

7) Questions diverses :

* Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SYADEN a choisi d'implanter les bornes de recharges pour véhicules électriques sur le parking des ateliers municipaux.

* Une réunion de travail avec L'Etablissement public foncier régional (EPFR) pour envisager une convention à passer avec cet organisme sur le périmètre du droit de préemption est programmée mercredi 16 novembre.

* Ce même jour, M. BRETON, nouvel architecte des bâtiments de France, sera présent pour une réunion de travail avec l'EPFR au sujet de l'immeuble sis 1, place Carnot.

* Monsieur le Maire informe que la signature de l'acte notarié pour la vente de l'immeuble sis 9, boulevard Gambetta est prévue le vendredi 28 octobre 2016 et qu'il a contacté la coopérative immobilière MARCOU Habitat pour travailler sur un réaménagement de cet immeuble en logements locatifs individuels non médicalisés pour seniors, dits « Papy-loft ».

* Monsieur HUBIERE demande que soit entreprise une étude globale d'évacuation des eaux pluviales sur le territoire communal, prenant en compte les zones constructibles actuelles et futures, afin d'envisager un plan pluriannuel de travaux qui s'avèreraient nécessaires.